

CONDITIONS D'ACCEPTATION

Bases inorganiques en petit emballage

Code Eural	060205*
Code déchet	302023

DESCRIPTION

Bases inorganiques telles que soude caustique, hydroxyde de potassium, hydroxyde de sodium, etc. et mélanges de ces bases en petits conditionnements (≤ 5 litres)

CONDITIONS SUPPLÉMENTAIRES

Paramètres :

- pH > 7
- Point d'éclair > 61 °C
- Liquide
- Sédiment < 1 %

Conditions générales :

- La composition de ce flux de déchets est clairement mentionnée sur l'emballage
- Pas d'objets étrangers (tels que chiffons, bois, plastique, pierres, boulons, ...)
- Pas de polluants organiques
- Pas d'ammoniac (NH₃)
- Pas de produits fortement réactifs
- Pas de liquide libre dans les fûts à couvercle

Conditions d'emballage :

- Les déchets sont emballés dans des bouteilles bien fermées (emballage intérieur) de 5 litres au maximum.
- Ces bouteilles sont à leur tour emballées dans des fûts à couvercle UN (emballage extérieur) de 30 ou 60 litres, remplis d'absorbants
- Le poids max. par fût est 30 kg
- Les bouteilles sont fixées avec la fermeture en haut à l'aide des absorbants. Ainsi, les bouteilles ne peuvent pas se casser dans des conditions de transport normales.